
Konkurse Faillites Fallimenti

No 235 Freitag, 05.12.2003 121. Jahrgang

1. *Débitrice:* **Gambrinus Sàrl**, Rue du Conseil 18,
1800 Vevey
2. *Déclaration de faillite:* 16.10.2003
3. *Suspension de faillite:* 27.11.2003
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 15.12.2003
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. *Remarques:* Dans ce même délai, les débiteurs et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus sous les peines de droit (art. 324 CPS) de s'annoncer à l'Office.

Office des faillites de Vevey
1800 Vevey

(02016786)